GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé				
Département(s)	DFFI	Date	22 octobre 2025	
Numéro		Heure		

Lié à (obligatoire): Auteur-e(-s): Conseil d'État ad 25.039 CE

Amendement au budget 2026 concernant des mesures de soutien pour l'économie suite Titre:

à l'augmentation des droits de douane états-uniens

Contenu:

Proposition visant à intégrer au budget 2026 les mesures suivantes en faveur de l'économie suite à l'augmentation des droits de douane états-uniens :

- Création d'un point de contact unique (45'000 francs)
- Coaching et accompagnement des entreprises (150'000 francs)
- Soutiens à l'innovation et à la diversification des marchés (3'200'000 francs)
- Ressources humaines nécessaires pour les mesures du NECO (100'000 francs)
- Renforcement des aides LADE ordinaires (1'500'000 francs)
- Aides au recrutement et/ou formation conditionnées au soutien à l'innovation et diversification (1'148'600 francs)
- Développement des compétences durant la période de RHT (1'486'700 francs)
- Ressources humaines nécessaires pour les mesures du SEMP (300'000 francs)

Les variations à prendre en compte sur le budget 2026 sont détaillées ci-après :

Mesures de soutien et financement		Montant variation budget 2026 Amélioration (-) / péjoration (+)
Droits de douane – effectif RH	30	+445'000
Droits de douane – mesures de soutien	36	+7'485'300
Total charges liées à l'amendement		+7'930'300
Prélèvement sur la réserve conjoncturelle		-7'930'300
Impact sur le budget 2026		0

Étant donné l'augmentation du prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle, le frein à l'endettement ne serait plus respecté car l'enveloppe d'investissements ne représenterait plus 4,5% des revenus déterminants. Une hausse des investissements serait dès lors nécessaire, raison pour laquelle le Conseil d'État propose d'anticiper sur 2026 le versement de subventions à l'investissement dans le cadre du virage ambulatoire dans le domaine du handicap. Afin de garantir l'autofinancement, à hauteur de 70%, de cette nouvelle enveloppe d'investissements, une réduction de charges est proposée.

Ajustements budgétaires pour respecter le frein à l'endettement	Nature comptable	Montant variation budget 2026 Amélioration (-) / péjoration (+)
Baisse de charges pour les tâches ordinaires du SEMP	36	-170'000
Anticipation subventions à l'investissement SAHA sur 2026	56	+350'000

Motivation (facultatif):

Argumentaire détaillé dans le rapport 25.042 CE.

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :					
Crystel Graf, présidente du Conseil d'État					
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :			